

**Décision n° 2014-135 du 11 février 2014
portant nomination des membres du comité de direction et des responsables du siège
du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement,
la mobilité et l'aménagement (Cerema)**

Le directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment le 3° de l'article 9 ;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2014-01 du 2 janvier 2014 portant organisation du Cerema et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2014-06 du 2 janvier 2014 fixant les principes concernant les décisions de nomination aux fonctions de responsabilité au sein du Cerema ;

décide

Article 1

Monsieur Bruno Lhuissier est nommé directeur des politiques publiques, des programmes et de la production.

Article 2

Monsieur Jean-Philippe Lagrange est nommé directeur scientifique et technique et des relations européennes et internationales.

Article 3

Monsieur Gérard Cadré est nommé directeur de la communication et de la diffusion des connaissances.

Article 4

Sont nommés directeurs des directions techniques :

- Monsieur Olivier Piet, directeur de la direction technique Eau, mer et fleuves, par intérim ;
- Monsieur Jean-Marc Sangouard, directeur de la direction technique Infrastructures de transport et matériaux, par intérim ;
- Monsieur Christian Curé, directeur de la direction technique Territoires et ville.

Article 5

Sont nommés directeurs des directions territoriales :

- Monsieur Dominique Thon, directeur de la direction territoriale Centre-Est ;

- Monsieur Hervé Mangnan, directeur de la direction territoriale Est ;
- Monsieur Emmanuel Neuville, directeur de la direction territoriale Ile-de-France ;
- Madame Florence Hilaire, directrice de la direction territoriale Méditerranée ;
- Monsieur Jean Guinard, directeur de la direction territoriale Normandie-Centre ;
- Monsieur Stéphane Coudert, directeur de la direction territoriale Nord-Picardie ;
- Monsieur Jean-François Gauche, directeur de la direction territoriale Ouest ;
- Monsieur Richard Pasquet, directeur de la direction territoriale Sud-Ouest.

Article 6

Madame Sylvie Moreau est nommée secrétaire générale, directrice des ressources humaines.

Article 7

Monsieur Dominique Deboissy est nommé directeur de l'administration générale et des finances.

Article 8

Monsieur Patrick Berge est nommé directeur des systèmes d'information.

Article 9

Madame Sylvie Brugnot est nommée responsable de la mission Qualité.

Article 10

La présente décision abroge la décision n° 2014-116 du 31 janvier 2014.

Article 11

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 11 février 2014

Le directeur général

Signé

Bernard Larroutou